



FICHE SYNDICALE HORS CLASSE

NOM , Prénom :

CALCULEZ VOTRE BAREME POUR LA HORS-CLASSE

notation	Notes au 31/08/09 - administrative sur 40 - Pédagogique sur 60
Parcours de carrière : (Maximum 80 points)	échelon détenu au 31.12.2009 : entre le 7^e échelon et le 10^e échelon inclus : 5 points cumulables attribués par échelon pour toute promotion obtenue au choix ou au grand choix dans le corps. - 10 points attribués par année d'ancienneté dans le 11^e échelon au 31 décembre 2009 (toute année commencée étant prise en compte comme une année complète) quel que soit le mode d'accès. - une bonification supplémentaire de 10 points est attribuée aux agents ayant accédé au 11 ^e échelon de leur corps actuel au choix ou au grand choix.
Affectation dans les établissements aux conditions difficiles ou particulières	- affectation en établissement relevant de l'éducation prioritaire (Réseaux Ambition Réussite, ZEP, zone sensible, zone violence), EREA, CURE, IME 15 points seront attribués sur présentation des pièces justificatives aux seuls agents justifiant au 31 août 2010 de cinq années consécutives d'exercice au sein du même établissement.
Richesse et diversité du parcours professionnel	- changement de discipline, reconversion PLP, section européenne avec certification complémentaire, professeur référent handicap 5 points seront attribués sur présentation des pièces justificatives
Avis Chefs d'établissement	- Extrêmement favorable : 30 points - Très favorable : 20 points - favorable : 10 points - défavorable : 0 point
Avis Inspecteurs	- Extrêmement favorable : 30 points - Très favorable : 20 points - favorable : 10 points - défavorable : 0 point
- bi admissibilité à l'agrégation	10 points seront attribués (aucune pièce justificative n'est à fournir)
	TOTAL DES POINTS